

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2016/2017

Numéro de séance : 2016/05

Date de convocation : 03/07/2017

Présidence de : M. RIETTE

Quorum : 13

Nombre des présents : 17

Nombre d'absents excusés : 5

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Page	Numéro d'acte	Désignation des pièces jointes
I - Fonctionnement :			
Approbation du PV n°4 du CA du 27/03/2017			
- 1.1 Autorisation de recrutement et renouvellement des personnels de droit public – AED, AP, AESH – pour vote (AT du CA)	3	35	
- 1.2 Autorisation de recrutement et renouvellement des personnels de droit privé (entretien et vie scolaire) – pour vote – CAE/CUI (AT du CA)	4	36 et 45	
- 1.3 Dons FSE et APEC (actions) pour les voyages scolaires – pour vote (ANT du CA)	4	43	
- 1.4 Attribution des logements de fonction (ANT du CA)	5	37	
- 1.5 Point sécurité (pour information)			
- 1.6 Organisation du service pendant les congés d'été (pour information)			
- 1.7 Conventions :			
- Adhésion aux nouveaux contrats du groupement d'achat pour 2018 : marché de fournitures de papier et fournitures de bureau, nettoyage des hottes de cuisine, entretien et vérification de l'ascenseur – pour vote (AT du CA)	5	48	
- Convention groupement d'achat - pour vote (AT du CA) (AJOUT)	6	46	
- Convention « zone d'ondes » (pour régularisation) – pour vote (AT du CA)	6	41	
- Convention stage pour les élèves d'ULIS – pour vote (ANT du CE)	6	38	
- Contrat de maintenance informatique – pour vote (AT du CA)			
II – Budgétaire et financière :			
- 2.1 Bilans financiers du voyage à Barcelone et de la sortie à Versailles (pour information) et nouvelle participation des familles pour le voyage à Barcelone – pour vote (AT du CA)	7	40	
- 2.2 Répartition subvention BOP : manuels scolaires, carnets de correspondance, droits de reprographie, subvention communauté de communes – DBM pour vote (AT du CA)	7	44	
- 2.3 DBM pour information			
- 2.4 Admission en non-valeur – pour vote (ANT du CA)	8	42	
III – Action éducatrice :			
- 3.1 Orientation et affectation des élèves (ANT du CE)	9	32	
- 3.2 Organisation de la structure pédagogique (AT du CA)	9	34	
- 3.3 Emploi de la dotation horaire globalisée – HSE globalisées 2017/2018 (AT du CE)	10	33	
- 3.4 Choix des manuels scolaires, logiciels, outils pédagogiques (ANT du CE)	11	39	
- 3.5 PPEC (Projet Pédagogique Educatif et Culturel) – PDRE (Projet Départemental de Réussite Educative) – Campagne 2018	12	47	
- 3.6 Rapport annuel sur le fonctionnement de l'établissement, de l'AS et du CDI (AT du CA)			
- VI – Affaires diverses :			

Le Président

Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 03/07/2017

Qualité	Titulaires		P	A	E	Suppléants		
Equipe de direction de l'établissement	RIETTE Pascal QUENTIN Sandrine PATTE Güdrün LEGROS Nicolas	Principal Adjointe CPE Gestionnaire	X X X X					
Représentant de la collectivité de rattachement	FLAMBARD Jean-Pierre PARIS Micheline	Cons. Dépt. Cons. Dépt.	X	X		COUREL Francis HAKI Marie-Claire		
Représentant de la commune (groupement de communes)	PREVOST-GODON Nicole	Adjointe au maire			X			
Personnalité qualifiée	LUTZ François	Ingénieur retraité		X				
Personnels enseignants	GRANDSIRE Isabelle BLONDEL Frédérique POIGNANT Frédéric TIHY Arnaud HACOUT Rachel CHARON Marie-france		X X X X		X	GRANDSIRE Thomas MAHE Yann FIMA Alice DINE Jean-Louis NAJAC Stéphanie GERARD Yanne	X	
ATOSS	LEROY Renée TIENNOT Rachel	Adj. Adm. Infirmière	X		X	ROSALIE Sandrine		
Parents d'élèves	LIBERGE David DORE Laurence GOUJON Sylvie LE MOAL Aurélie PANCHOUT Angélique PREVOST Vanessa	A.P.E.C.	X X X X	X	X	TARRISSE Stéphanie VATIN Jérôme CAENS Sophie GROULT Géraldine LIENARD Roselyne VIGNET Maud	X	
Elèves	LECESNE Line PENNEROUX Mathilde		X	X		VERDASCA Marine TUCKER Anna		

Total : 17

La convocation a été envoyée aux membres du C.A. **le 20/06/2017.**

17 membres sont présents à l'ouverture de la séance.

Le quorum étant atteint, M. Riette ouvre la séance à 17h03

M. Riette donne lecture de l'ordre du jour auquel il demande l'aval des membres pour deux nouveaux points

- Convention groupement d'achat - pour vote (AT du CA)

- Subvention communauté de communes DBM pour vote

Le nouvel ordre du jour est adopté à l'unanimité

Mme Quentin, Principale adjointe, accepte d'être secrétaire de séance.

Approbation du PV du CA n°2016/04 du 27/03/2017 :

Le PV ne faisant l'objet d'aucune remarque il est adopté à l'unanimité :

Votants : 17- pour : 17 - contre : - abstention :

M. le Principal demande aux membres du CA de bien vouloir l'autoriser à renouveler et à recruter les personnels pour les nouveaux contrats de la vie scolaire en fonction de la dotation reçue :

1.1 Autorisation de recrutement et renouvellement des personnels de droit public – AED, AP, AESH – pour vote (AT du CA) – ACTE N° 35

La nouvelle dotation est identique à celle de l'an dernier à savoir 6,75 ETP dont 4,5 pour les postes d'AED, 1 pour le poste AP, 0,75 pour le poste AESHCo pour l'Ulis Collège et 0,5 pour le poste AESHm pour l'Ulis Ecole.

+ renouvellement du contrat de l'assistante pédagogique Mme Maheux 1ETP AP, et de 1,5 ETP AED pour M. Grandsire (1ETP) et Mme Gérard (0,5), de 0.75 ETP AESHCo pour Mme Millet et de 0,5 ETP AESHm pour Mme Waloriseck. M. Riette précise qu'elle a fait une demande, appuyée par M. Riette auprès du Rectorat, pour passer en AESHCo mais que sa demande n'a pas été validée à ce jour.

+ création de nouveaux contrats : 3 ETP – Mme Foutel qui passe à 1ETP AED, Mme Lelièvre qui passe à 75 % ETA AED, Mme Mercier Lésida nouveau contrat à 75 % ETP AED et Mme Horosczaek à 50 % ETP AED.

M. Riette précise que le vote porte sur les contrats et non le choix des personnes.

Votants : 17- pour : 17 - contre : - abstention :

Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à recruter ces personnes pour la rentrée 2017.

1.2 Autorisation de recrutement et renouvellement des personnels de droit privé CAE/CUI – pour vote (AT du CA) ACTE N°45

La nouvelle dotation est identique à celle de l'an dernier à savoir **trois CAE-CUI accordés par le Rectorat** et qui doivent être affectés prioritairement sur des missions d'aide à la scolarisation des élèves en situation de handicap et en second lieu à des missions de vie scolaire à compter du 1^{er} septembre 2017 sur une durée de 12 mois à hauteur de 20 heures par semaine.

+ renouvellement du contrat CUI-CAE pour Mme Marini sur le dispositif ULIS pour 12 mois à compter du 1^{er} septembre 2017.

+ création de deux nouveaux contrats CUI-CAE de 20 heures sur 12 mois à compter du 1^{er} septembre 2017, une pour le dispositif ULIS et le deuxième sur des missions vie scolaire en lien avec les référents décrochage scolaire.

Votants : 17- pour : 17 - contre : - abstention :

En parallèle, le collège dispose actuellement de **deux CUI-CAE accordés par le Conseil Départemental de l'Eure.**

ACTE N°36

+ renouvellement du contrat CUI-CAE pour M. MARIE Mickael, dédié aux espaces verts (TOS), pour 12 mois à compter du 1^{er} octobre 2017.

+ renouvellement du contrat CUI-CAE pour Mme LEGUAY Isabelle, dédié à l'entretien des sols (TOS), à compter du 1^{er} septembre 2017 pour 12 mois

Pour information le Département nous accorde un nouveau contrat avenir pour un jeune de moins de 26 ans dédié à l'entretien et à la restauration, à compter du septembre 2017 pour 12 mois renouvelable jusqu'à 3 ans.

Votants : 17- pour : 17 - contre : - abstention :

Le Principal précise qu'il s'agit de moyens temporaires liés aux politiques de l'ETAT et que ces moyens sont remis en question chaque année.

Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à recruter ces personnes pour la rentrée 2017.

1.3 Dons FSE et APEC (actions) pour les voyages scolaires – pour vote (ANT du CA) DMB – ACTE N° 43

M. Legros présente les différents dons de l'Association des parents d'élève (APEC) et du Foyer social éducatif (FSE) au bénéfice du collège. Des actions ont été organisées afin de pouvoir proposer des prestations supplémentaires pour le voyage à Barcelone en mai 2017. Les bénéfices réalisés permettront cette année de réduire la participation des familles initialement prévue. Le F.S.E fait office d'intermédiaire pour la réception de l'argent des actions de M. Poignant.

M. Poignant, enseignant d'Espagnol, a organisé une Tombola permettant de récolter la somme de **1729.47 €** Ce don est reversé par le FSE au collège pour le financement du voyage à Barcelone.

L'A.P.E.C a organisé un LOTO et a participé au financement d'un accompagnateur au voyage de Barcelone. Le montant du don versé par l'APEC au collège est de **1532,63 €** pour le voyage à Barcelone.

Ces dons abondent les recettes initiales votées lors du Budget.

Votants : 17- pour : 17 - contre : - abstention :

Les membres du Conseil d'Administration remercient les donateurs pour leur action.

Les dons sont acceptés et peuvent être enregistrés dans la comptabilité.

1.4 Attribution des logements de fonction (ANT du CA) – ACTE N° 37

Le collège dispose de 3 logements de fonction et M. le Principal propose l'attribution suivante :

- un logement attribué au principal ou au principal adjoint en cas de dérogation du premier cité par **nécessité absolue de service**
- un deuxième logement attribué à l'adjoint gestionnaire et actuellement occupé par ce dernier par **nécessité absolue de service**
- un logement attribué à l'agent d'accueil, celui situé dans le bâtiment des sciences) (personnel ATTEE) par **nécessité absolue de service**

M. Riette demande une dérogation de logement pour l'année 2017/2018. La nouvelle Principale Adjointe Mme Victoire Leblanc Isabelle ne souhaite pas être logée. Dans l'attente de la réponse des demandes de dérogation nous proposerons le logement à la location par l'intermédiaire d'une Convention d'Occupation Précaire (COP).

Le Département revoit actuellement les modèles de Convention d'occupation précaire. Il se pourrait d'une part, que nous ne puissions plus décider du montant du loyer et d'autre part, que la totalité ou une partie des recettes soient reversées directement au Département.

M. Riette ajoute que cette somme permet actuellement de financer en partie les projets pédagogiques, l'autre part étant destinée à l'entretien des logements de fonction.

Dans l'attente, d'informations officielles, nous vous proposerons le vote de la Convention d'Occupation Précaire lors du prochain Conseil d'administration

Il est demandé aux membres du CA de voter pour cette répartition des logements de fonction.

Votants : 17- pour : 17 - contre : - abstention :

1.5 Point sécurité pour information

Depuis la livraison du nouveau bâtiment, le collège s'efforce de mettre à jour les documents obligatoires. Nous avons établi le diagnostic sécurité (obligatoire tous les 3 ans) au mois de mars 2017 et le document unique vient d'être finalisé courant juin 2017. Nous avons demandé à ce qu'il y ait une synthèse des préconisations par ordre de priorité. Un registre de sécurité ainsi qu'un registre des dangers graves et imminents est à disposition des personnels.

M. Riette propose de travailler sur ces points lors de deux CHSCT qu'il planifiera courant 2017/2018. Il y invitera les représentants du département et les professeurs concernés par certains points, notamment au niveau des sciences.

1.6 Organisation du service pendant les congés d'été pour information

Riette précise que le collège sera fermé au public à compter du vendredi 14 juillet 2017 jusqu'au lundi 28 août au matin.

Des travaux d'isolation des salles exposées au nord seront réalisés pendant les vacances. Les ouvriers sont autonomes et ont le code puisqu'il s'agit du personnel du Conseil Départemental.

Concernant les mesures de sécurité prévues, le collège sera sous alarme et les numéros des portables des agents logés ainsi que de l'équipe de direction ont été transmis aux autorités compétentes comme chaque année.

1.7 Conventions :

+ Adhésion aux nouveaux contrats du groupement d'achat pour 2018 : marché de fournitures de papier et fournitures de bureau, nettoyage des hottes de cuisine, entretien et vérification de l'ascenseur – pour vote (AT du CA) – ACTE N° 48

M. Legros demande aux membres du Conseil d'administration l'autorisation de renouveler l'adhésion au groupement d'achat pour 2018 intégrant les marchés suivants :

- Groupement de commandes produits d'épicerie 2018-2019 ; Produits laitiers, avicoles, pommes de terre 4ème gamme et produits à base de poissons 2018-2019 ; Groupement de commandes de produits surgelés 2018-2019 ; Viande de

boucherie 2018-2020 ; Groupement de commande des produits d'entretien 2018-2020 ; Vérification et entretien des extincteurs 2018-2019 ; Opérations obligatoires de vérifications électriques 2018-2020 ; Vérifications obligatoires des appareils de cuisson 2018-2020. Le groupement d'achat permet une mise en concurrence des entreprises pour des prestations des collèges et lycées de l'Eure. Le groupement d'achat permet ainsi des économies d'échelle.

Votants : 17- pour : 17 - contre : - abstention :

+ Convention groupement d'achat - pour vote (AT du CA) – ACTE N° 46

M. Legros demande aux membres du C.A. de voter la nouvelle convention. Il n'y a pas de changement notable pour les établissements, le prix d'adhésion annuelle reste de 90€. La convention évolue suite aux récents changements de la réglementation des marchés publics.

Votants : 17- pour : 17 - contre : - abstention :

+ Convention « zone d'ondes » (pour régularisation) – pour Vote (AT du CA) – ACTE N° 41

M. Legros demande aux membres du C.A. l'autorisation de signer la convention avec l'association zones d'ondes pour régulariser la situation de la semaine radio avec l'intervention d'un technicien mais aussi le montage et le démontage de l'antenne.

Votants : 17- pour : 17 - contre : - abstention :

+ Convention de stage pour les élèves d'ULIS – pour vote (AT du CE) – ACTE N° 38

Mme Landrin a proposé une convention de stage spécifique pour les élèves du dispositif ULIS qui leur permet de partir en stage sur des durées variables.

Votants : 17- pour : 17 - contre : - abstention :

+ Contrat de maintenance informatique – pour vote (AT du CA)

Dans le cadre du transfert de la maintenance informatique au département, le CD 27 propose aux collèges une convention fixant le cadre de son intervention.

M. Riette précise que le département reste responsable du financement du matériel et de sa maintenance. Concernant les pannes de niveau 0 il est demandé en interne une première intervention pour un meilleur diagnostic. Le département a recruté 5 agents pour intervenir dans les établissements. M. Hubert, référent numérique, fera l'interface avec eux.

Le Principal précise que le collège va être doté dès septembre de matériels supplémentaires. Une demande supplémentaire sera également transmise d'ici juillet au Rectorat pour avoir une imprimante 3D et des tablettes supplémentaires. Enfin, le collège s'est vu notifié d'une dotation de 2 photocopieurs pour 2021, un en NB pour 350000 copies et l'autre en couleurs pour 150000 copies/an.

M. Riette remercie le CD pour son engagement auprès des collégiens.

Votants : 17- pour : 17 - contre : - abstention :

Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer l'ensemble de ces conventions.

RUBRIQUE II. BUDGETAIRE ET FINANCIER

2.1 Bilans financiers du voyage à Barcelone et nouvelle participation des familles pour le voyage à Barcelone – pour vote (AT du CA) – ACTE N° 40

M. Legros présente le bilan financier pour le voyage à Barcelone en mai 2017. Ce voyage a été organisé par le prestataire V.L.E retenu par appel d'offres.

Les actions ont permis de diminuer de 17 € la participation des familles, nous vous proposons de voter le nouveau tarif de participation des familles à 358 €. Le montant de 17 € leur sera reversé par virement à la rentrée scolaire.

+ Vote du nouveau tarif de participation des familles de **358 €** pour le voyage à Barcelone réalisé en mai 2017.

Votants : 17- pour : 17 - contre : - abstention :

Bilans financiers de la sortie à Versailles (pour information)

M. Legros présente le bilan financier pour les deux sorties à Versailles en février et mars 2017. Ces sorties ont été organisées directement par les enseignants.

La sortie a été financée par un précédent don de l'APEC de 2042 €, par les familles à hauteur de 5 € par élève et par le collège pour la part accompagnateur ainsi qu'un complément pour équilibrer le budget à cause d'une dépense qui n'avait pas été prévue initialement concernant la voiture d'un accompagnateur (frais de transport, de parking et de péage).

2.2 Répartition subvention BOP : manuels scolaires, carnets de correspondance, droits de reprographie – DBM pour vote (AT du CA) – ACTE N° 44

Une subvention de **19286** euros nous a été attribuée par le rectorat le 17 mai 2017. Cette subvention correspond à l'enveloppe globalisée Enseignement du second degré (BOP 141) du ministère de l'Education Nationale. Cette subvention peut servir pour les crédits pédagogiques destinés au projet d'établissement, aux manuels scolaires, aux carnets de correspondance, aux droits de reprographie et à l'action culturelle (volet culturel du projet d'établissement).

M. Legros propose la répartition suivante :

- Manuels scolaires : 17716.42 €

- Carnets de correspondance : 676.93 €

- Droits de reprographie : 892.65 €

Les fonds pour les manuels scolaires sont suffisants pour répondre aux besoins de l'ensemble des enseignants, cependant certaines disciplines ont fait le choix d'un manuel par classe plutôt que par élève ou de ne pas prendre de manuel. La commande en cours s'élève à 12163.07 €. Il y aura donc un reliquat qui permettra l'achat de compléments ou de renouvellement de manuels scolaires pour les années suivantes.

L'achat du carnet de correspondance n'est pas financé par le Département. Nous avons donc adhéré au groupement d'achat pour un achat mutualisé avec plusieurs établissements. Les nouveaux carnets sont en cours de réalisation par l'entreprise Fuzeau pour une livraison fin août.

Enfin, comme chaque année nous payons des droits d'auteurs pour les reprographies permettant de photocopier jusqu'à 10% d'un manuel ou tout autre ouvrage à destination pédagogique.

Votants : 17- pour : 17 - contre : - abstention :

Subvention communauté de communes

Nous avons reçu une subvention de la Communauté de Communes du pays de Honfleur-Beuzeville le 04 mai 2017 d'un montant de 3000 € que nous n'avions pas intégré au budget initial n'étant pas sûr de son versement.

Nous vous proposons une affectation au service « Activités Pédagogiques » pour financer de futurs Projets pédagogiques notamment 2018.

Votants : 17- pour : 17 - contre : - abstention :

2.3 DBM pour information

Les dons de l'APEC (1532,63 €) et du FSE (1729.47 €) ayant été acceptés, ils rentrent dans les recettes du collège.

2.4 Admission en non-valeur – ACTE N° 42

Plusieurs créances impayées n'ont pas pu être recouvrées par l'huissier de justice et nous sont revenues. Ces créances s'élèvent à 143.98 € correspondant à trois trimestres sur les années 2013 et 2014.

Afin de solder ce dossier M. Legros propose de voter l'admission en non-valeur de la créance et nous payons l'ensemble des coûts sur les crédits restauration.

Votants : 17- pour : 16 - contre : 1 - abstention :

RUBRIQUE III. ACTION EDUCATRICE

3.1 Orientation et affectation des élèves (ANT du CE) – ACTE N° 32

Demande et décisions à l'issue de la troisième générale vers la rentrée 2017 3ème trimestre 2016 - 2017

		Voie professionnelle			Redoublement (6)	Effectif Total (2) + (5) + (6)	Effectifs déjà inclus dans le total de la voie professionnelle (5) dont effectif d'élèves/familles exprimant le souhait d'une formation par l'apprentissage
		2nde GT (2)	1ère année CAP (3)	2nde pro (4)			
Demandes des familles *	Filles	38	2	17	19	57	2
	Garçons	31	9	25	34	65	10
	Total	69	11	42	53	122	12
	%	56.56%	9.02%	34.43%	43.44%	0.00%	100.00%
Décisions **	Filles	39	1	17	18	57	
	Garçons	28	2	34	36	65	
	Total	67	3	51	54	122	
	%	54.92%	2.46%	41.80%	44.26%	0.82%	100.00%
2015 - 2016	Total	61	8	30	38	99	
	%	61.62%	8.08%	30.30%	38.38%	0.00%	100.00%
2014 - 2015	Total	46	17	56	73	122	
	%	37.70%	13.93%	45.90%	59.84%	2.46%	100.00%

* demandes formulées par les familles avant le conseil de classe du 3ème trimestre

** décisions arrêtées par le chef d'établissement à l'issue des conseils de classe après dialogue final et avant appel

Mme Quentin explique que l'orientation concerne principalement les niveaux 5^{ème}, 4ème et 3ème.

Niveau 5ème : il y a deux départs en MFR

Niveau 4ème : il y a quatre départs en MFR et neuf en PREPAPRO dont 8 à Risle Seine

Niveau 3ème : il y a environ 55 % des élèves qui poursuivent en 2nde GT, chiffre en diminution par rapport à l'année dernière. (N-1 61.6% ; N-2 : 38%)

42% des élèves partent en 2^{nde} professionnelle. 12 élèves suivront une formation par voie d'apprentissage et 3 élèves de 3^{ème} redoubleront.

3.2 Organisation de la structure pédagogique (AT du CA) – ACTE N° 34

PREVISIONS RS 2017											juin-17		
PREVISIONS CHEF ETAB			PREVISION DOS 2			ARRETEES PAR DASEN					ARRETEES PAR DASEN JUIN		
CM2 dans les écoles du secteur :			NOVEMBRE 2016			DHG JANVIER 2017					E/D Calculé avec les ULIS		
146													
EFFECTIFS	EFF ULIS	TOTAL	EFFECTIFS	EFF ULIS	TOTAL	EFFECTIFS	EFF ULIS	TOTAL	DIVISIONS	E/D global	EFFECTIFS	DIVISIONS	E/D global
150	0	150	144	0	144	144	0	144	6	24,0	144	6	24,0
137	3	140	137	3	140	137	3	140	5	27,4	139	5	27,8
142	8	150	142	8	150	142	8	150	6	23,7	141	5	28,2
127	1	124	118	1	119	118	1	119	5	23,6	116	5	23,2
556	12	564	541	12	553	541	12	553	22	24,6	540	21	25,7

Le Principal explique que le DASEN n'a retenu, au final, que 21 divisions compte tenu des effectifs prévus pour la rentrée soit une classe en moins en 4ème. M. Riette explique le détail par niveau. Cette nouvelle structure nécessite donc de voter une nouvelle DHG qui a été travaillée, en amont, en Conseil pédagogique puis lors de la commission permanente du 03/07/2017.

3.3 Emploi de la dotation horaire globalisée – HSE globalisées 2017/2018 (AT du CE) – ACTE N° 33

PROJET REPARTITION DHG - PRESENTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 3/07/2017 POUR VOTE

PSC		669,20																	
		FR	M/G/EC	ARG1	ESP2	ALL2	MAT5	PHYS	SVT	TECH	EPS	AP	EN	ULIS	Total				
TOTAL 1 [après l'ajout de la dotation globale des enseignants]		32,00	65,50	63,00	30,00	7,50	79,50	30,00	30,00	34,50	63,00	24,00	24,00		546,00				
Repartition de la dotation globale des enseignants																			
UMSS											19,5				19,50				
ARE (Lok) - Diops								2	2						4,00				
ULIS														24	24,00				
Dispositif d'aide aux élèves						2,5									2,50				
TOTAL 2 [après répartition des ressources au sein de l'établissement]		32,00	65,50	63,00	30,00	10,00	79,50	32,00	32,00	34,50	62,50	24,00	24,00	24,00	590,00				
Répartition de la Marge de Manœuvre avec le projet d'établissement																			
																	76,70		
Division Matière Classe Collège 5ème pour AP		-3,00	-3,00	-3,00			-3,00	-1,50	-1,50		-3,00	0,00			-10,00				
Kapselle (en interclassif)		5,00	5,00	1,00			1,00	5,00	7,00	5,00	1,00	1,00	1,00		44,70	26,70	10,00		
Division Matière Classe Collège 5ème pour		-2,50		-2,50			-2,50			-2,50					-10,00				
Rajout Matière 5ème pour AP/EP1 Cifabé (ARG/MAT/ST/TECH/FR)		5,00		5,00			5,00			5,00					20,00				
Dispositif d'aide aux élèves											3,00				3,00	19,50	15,00		
Rajout Matière 5ème pour EPI Cifabé classe collégiale		0,50									0,50				1,00				
Cn interclassif (Cn 3 Collège)						2,50									2,50				
Marge pour groupes de LV2 ESP supplémentaires				1,00											1,00				
Enrichissement complémentaire Latin/Espe															0,00				
Division Matière Classe Collège 4ème pour AP/EP1		-5,00	-2,50				-2,50								-10,00				
Rajout Matière 4ème pour AP/EP1 Cifabé (FR-RC-Maths)		10,00	5,00				5,00								20,00	14,00	15,00		
Cn interclassif ponctuelle															0,00				
Marge pour groupes de LV2 ESP															0,00				
Enrichissement complémentaire Latin/Espe		2,00		1,00	1,00										4,00				
Division Matière Classe Collège 3ème pour AP/EP1		-5,00	-2,50				-2,50								-10,00				
Rajout Matière 3ème pour AP/EP1 Cifabé (FR-RC-Maths)		10,00	5,00				5,00								20,00	16,50	15,00		
Cn interclassif ponctuelle															0,00				
Marge pour groupes de LV 2 ESP supplémentaires						2,50									2,50				
Enrichissement complémentaire Latin/Espe		2,00		1,00	1,00										4,00				
TOTAL 3 [après répartition des propositions de PE]		119,50	79,50	75,50	37,00	11,00	30,40	37,50	36,50	37,00	64,00	25,00	24,00	24,00	666,70	76,20	69,00		
AP Supplément 661/616		100,00	50,00	72,00	10,00	10,00	72,00	10,00	35,00	35,00	70,00	10,00	10,00	24,00	540,00				
MSA Devoir		3,50	29,50	3,50	19,00	-7,00	10,40	19,50	3,50	1,00	14,00	7,00	3,00	3,00	112,00				
Cofabim			10,00		10,00		10,00	10,00							60,00				
Suppression [-]															0,00				
CSB [-]						-7,50									-7,50				
CSB [-] - ZEB - Signaler - BMP											0,50	2,00			2,50				
Régulation de PE		100,40	60,40	72,00	36,00	10,50	85,40	36,00	35,00	36,00	70,50	25,00	10,00	24,00	625,20	625,20	0,00		
MSA Heures		3,50	5,50	3,50	1,00	0,50	4,00	1,50	3,50	1,00	5,50	0,00	3,00	3,00	44,50	44,00	2,50		
TOTAL 4 [après répartition des autres supports]		119,50	79,50	75,50	37,00	11,00	30,40	37,50	36,50	37,00	64,00	25,00	24,00	24,00	666,70	669,20	2,50		
Heures non affectées à transformer en HSE pour projets (doivent faire) 90 HSE.																	2,50		
Total 5																	669,20		

Instruite lors de la commission permanente du 03/07/2017, les conséquences sur les postes sont les suivantes :

- + plus de BMP en Français
- + plus de BMP en Histoire Géographie

Maintien de tous les postes des titulaires grâce à la dotation accordée en HP par le DASEN et à la répartition de services acceptée par les enseignants.

M. Riette précise qu'il est proposé aux élèves les sections Européennes dès la 5^{ème} et le maintien de la Bilangue.

Un professeur s'inquiète pour l'an prochain puisque nous devons prendre sur notre marge si nous voulons maintenir cette option. Elle fait aussi remarquer que l'aide aux devoirs n'est pas possible pour les élèves qui utilisent le ramassage scolaire sauf si l'on met des bus à leur disposition.

Votants : 17- pour : 17 - contre : - abstention :

Pas de changement pour les HSE globalisées et les IMP. M. Riette précise qu'il avait concerté les professeurs pour une autre répartition des IMP mais il s'est rendu compte qu'il avait oublié l'IMP statutaire du coordonnateur d'EPS. C'est donc celle votée lors du CA du 31 janvier 2017 qui fait foi.

3.5 Choix des manuels scolaires, logiciels, outils pédagogiques (ANT du CE) – ACTE N° 39

M. Legros explique que les manuels scolaires choisis pour la rentrée scolaire 2017 sont les suivants :

Espagnol

Manuel papier de 4^{ème} DIDIER « VAMOS ALLA » Quantité : 120

Coffret classe 4^{ème} « VAMOS ALLA » Quantité : 1

Manuel papier de 3^{ème} DIDIER « VAMOS ALLA » Quantité : 115

Coffret classe 3^{ème} DIDIER « VAMOS ALLA » Quantité : 1

Anglais

Manuel papier de 6^{ème} LE LIVRE SCOLAIRE « Piece of cake » Quantité : 145

Manuel papier de 5^{ème} LE LIVRE SCOLAIRE « Piece of cake » Quantité : 145

Manuel papier de 4^{ème} LE LIVRE SCOLAIRE « Piece of cake » Quantité : 145

Manuel papier de 3^{ème} LE LIVRE SCOLAIRE « Piece of cake » Quantité : 125

Physique/Chimie

Manuel papier de cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) : NATHAN cycle 4. Quantité : 40

Allemand

Manuel papier de 6^{ème} : Fantastisch ! 1^{ère} année MAISON DES LANGUES. Quantité : 20

3.6 PPEC (Projet Pédagogique Education et Culturel) – PDRE (Projet Départemental de Réussite Educative) - campagne 2018

Comme vous le savez, et malgré des contraintes budgétaires importantes, le Département de l'Eure continue de mener une politique éducative volontariste notamment en soutenant les projets mis en œuvre au sein des collèges à travers deux dispositifs :

- les Projets Pédagogiques, Educatifs et Culturels (PPEC) dont Versailles – Subvention 3000 € - Projet actuel Théâtre
- les Projets Départementaux de Réussite Educative (PDRE), Subvention max 4500 € – Projet actuel : LCE et Radio

M. Riette doit se renseigner pour savoir si on peut faire un dossier supplémentaire pour le dispositif ULIS.

Cette année, les projets doivent être directement saisis en ligne via la "Plateforme E-Partenaire" en vous connectant sur le lien ci-dessous avec les codes suivants :

Lien extranet : <https://esubvention.eure.fr/Extranet/>

Les actions éducatives font régulièrement l'objet d'évaluations et d'aménagements, l'objectif étant d'accompagner au mieux les établissements, les familles et surtout les élèves dans leurs apprentissages et dans l'ouverture au monde.

Dans ce cadre, une réflexion a été menée pour financer des projets davantage en cohérence avec les priorités départementales. Ainsi cette année, le comité de sélection ne retiendra que les projets s'articulant autour des thématiques de la Citoyenneté et du Devoir de Mémoire.

Nouveauté : A noter qu'une offre spécifique et privilégiée est proposée aux collèges eurois au "Château de Versailles". Il s'agit d'un parcours permettant la découverte de lieux non accessibles habituellement au grand public (informations dans le cahier des charges "PPEC").

Avant tout dépôt (date limite le 15 septembre), ces projets doivent être validés par le Conseil d'administration

M. Riette propose la reconduction des actions actuelles ou intégration du projet Versailles pour le PPEC.

Votants : 17- pour : 17 - contre : - abstention :

Un parent d'élève informe le conseil d'administration que le dernier loto organisé en juin a permis de récolter 2000€. Le bénéfice sera à disposition du collège pour financer un projet. Il ajoute que l'APEC a financé l'achat d'une tablette numérique pour le dispositif ULIS.

3.7 Rapport annuel sur le fonctionnement de l'établissement, de l'AS et du CDI (AT du CA) – ACTE N° 47

Rapport de l'AS

L'AS, c'est tous les mercredis après-midi et le lundi, jeudi et vendredi midi. C'est une association qui a regroupé cette année 122 licenciés dont 86 réguliers

Les filles sont parfaitement représentées 61 garçons et 61 filles

Objectif sport-co : fidéliser les pratiquants

Objectif Artistique : Etoffer la production présentée lors des portes ouvertes

2 sections : La section « Multi sports » & la section « Artistique »

Les « Multi sports » :

- C'est une cinquantaine d'élèves toutes catégories confondues chaque mercredi

- 1^{er} trimestre : sports collectifs (basket, foot)

- 2^e trimestre : cross et sports collectifs (hand, volley)

- 3^e trimestre : athlétisme et activités de « plein air » : escalade, voile, raid

- Une alternance entre entraînements et compétitions

- 1 équipe de MF 3^{ème} aux finales académiques

Les « artistiques » :

- Une trentaine de benjamines régulières (les minimales n'ont pas pu être reconduites cette année par faute de créneaux disponibles)

- Un programme varié : fitness, danse, GRS, acrosport, cirque et gymnastique

- Une après-midi de rencontre avec les autres AS artistiques du district

Le gros changement est qu'on risque de perdre le transport que proposait la nouvelle comcom. On espère avoir la même subvention pour continuer à proposer la même richesse d'activités

L'AS, c'est aussi un moment de convivialité avec des moments festifs et des sorties loisirs communes aux 2 sections :

Sortie patinoire, boum, galette des rois, sortie piscine, Raid en plein air...

Vive l'AS et vive le sport

Mme MORISSON ; M HUBERT ; M LE ROY ; M TIHY

Rapport du CDI

Voir PJ

Rapport d'activités 2016/2017

Mme Quentin donne lecture du rapport d'activités pour l'année écoulée.

Axe 1 : Repérer, dès le CM2, le profil des élèves et mettre en place des actions, sur les 4 années de collège, visant à faire progresser les élèves en difficulté tout en valorisant l'excellence.

1^{er} Objectif : Repérer les élèves en difficulté, dès le CM2, en s'appuyant sur le conseil Ecole/Collège, à partir des résultats scolaires, des difficultés d'ordre éducatif (absences fréquentes, travail non fait, suivi parental insuffisant, problèmes de comportement), de santé (élèves dys....) en :

- mettant en place des PPRE qui s'appuient sur les compétences du socle pour les faire progresser, en y intégrant les coups de pouce, aide aux devoirs, tutorats, fiche de suivi,

- mettant en place des dispositifs alternatifs tel que les PIAD en 4^{ème} et/ou 3^{ème} pour travailler sur l'orientation et pour leur permettre d'obtenir un diplôme (CFG ou DNB série professionnelle).

La liaison avec les enseignants du primaire est vraiment installée. De nombreuses activités ont été proposées aux professeurs des écoles lors de la visite des CM2 au collège. Cela a permis de renforcer les liens. De nombreux échanges ont eu lieu entre les enseignants du primaire et du collège tout au long de l'année.

Travail entre les deux classes de 6^{ème} de Mme Hacout et les écoles de Martainville et Fiquefleur autour de la poésie, d'un défi lecture et du projet radio.

Le repérage des élèves en difficulté s'appuie entre autre sur les résultats observés par les professeurs ainsi que les informations recueillies par les différents partenaires (infirmière, AS, vie scolaire). Le suivi éducatif enregistré par la vie scolaire grâce notamment à l'outil Pronote permet de dégager la tendance globale suivante :

1- Punitons et sanctions

Retenues : 444 h (↗ contre 425 l'an dernier)

→ 103 pour le travail

→ 341 pour comportement et bavardages

Exclusions de cours : 184 (↗ 147 l'an dernier)

→ 175 pour comportement, bavardages ou insolence (n-1 : 101)

→ 9 pour manque de travail

Avertissements : 55 (↗ n-1 : 26)

Blâmes : 14 (n-1 : 8)

Mesures de responsabilisation : 2 (↘ n-1 : 0)

Exclusions inclusions : 7 surtout pour des problèmes de comportement tels que insultes ou violence physique.

Exclusions de l'établissement : 17 exclusions (↘28 exclusions l'an passé)

Conseil de discipline : 0 (n-1 : 2)

Commissions de vie scolaire : 3 : 1 en 6^{ème}, 1 en 5^{ème} et 1 en 4^{ème} (↗,5 l'année dernière)

2- Taux d'absentéisme :

Le taux annuel est élevé, 4.2% (↘ n-1=6,6%), mais il prend absolument toutes les absences en compte (voyages, stages, compétitions sportives, départ anticipé en vacances)

Le niveau 4^{ème} est celui où le taux d'absentéisme est le plus élevé.

4 signalements absentéisme ont été effectués à l'inspection académique. Aucun n'a donné de résultats. M. Riette rajoute que ce constat est le même que l'an dernier.

3- PPRE et autres dispositifs (piad et classe relais

En 6^{ème} : 25 élèves (15 %) : En 5^{ème} : 30 élèves (23 %) En 4^{ème} : 24 (17 %) En 3^{ème} : 14 (14 %)

Le collège a mis en place différents dispositifs : soutien scolaire par des professeurs, coups de pouce par Rachel, assistante pédagogique, tutorat par des adultes et des élèves, études surveillées. M. Riette remercie toutes ces personnes. M. Riette croit également en d'autres dispositifs comme le théâtre notamment pour les projets qui peuvent agir favorablement sur le comportement des jeunes. Concernant les difficultés scolaires, il constate que bien souvent les résultats des jeunes en difficulté n'augmentent pas et continuent à baisser avec l'âge et le manque de suivi de certains parents. Le PPRE doit être revu l'an prochain pour gagner en efficacité.

132 HSE (N-1 : 62) ont été allouées pour l'aide aux élèves en difficulté.

Parcours Individuel d'Alternance Dérogatoire : (élèves de 4ème et 3ème âgés de 15 ans) : 2 élèves.

Classe relais : 1 élève pour la deuxième session

2^{ème} objectif : Permettre à tous les élèves de progresser en :

- s'appuyant sur le dispositif Lire Comprendre Ecrire en 6^{ème} pour faire progresser tous les élèves sur la maîtrise de la langue

Bilan du projet LCE

12 professeurs pour 2 heures d'AP par semaine.

Groupes de 14 élèves, par niveaux de lecture d'après les tests de début. Tests de sens. Les lecteurs faibles (groupes 1 et 2) sont encadrés.

1 heure par semaine avec le même prof et l'autre en rotation trimestre avec profs doc, arts plastiques, anglais.

L'équipe tente de travailler sur une démarche commune, mettant l'élève en position réflexive sur des difficultés de lecture et en prenant en compte sa parole.

Utilisation de la radio comme outil donnant sens à l'écrit et à l'oral.

Deux jours et 15 heures d'émission en direct.

- s'appuyant sur les AP et les EPI pour développer les compétences transversales du socle

Bilan de la classe artistique

Sorties pour aller voir 7 spectacles de danse et théâtre – un pendant les cours, les autres le soir. Tous présents à chaque fois.

Travail théâtre et danse dans le cadre des EPI

Intervenant metteur en scène pour les poésies du printemps des poètes.

Brigades Interventions Poétiques : sont intervenues dans toutes les classes, à la médiathèque et à la maternelle.

Intervenant chef de chœur de Sacd'ado, chorale de Beuzeville

Spectacle « Label bleu ? » théâtre, chant, danse : 1 jour d'installation, 2 jours et demi de répétition, et 4 représentations.

22 familles sur 25 ont participé.

Bilan de l'AP et des EPI

Si l'organisation de l'AP semble convenir à l'ensemble des professeurs, il reste à préciser le contenu par discipline et par niveau pour faire progresser tous les élèves et notamment les élèves en difficulté en lien avec les PPRE et le SOCLE. Concernant les EPI, il a été difficile de tenir tous les thèmes choisis pour tous les élèves par niveau. L'assouplissement de la réforme va permettre un fonctionnement plus simple avec moins de contraintes.

- préparant les élèves aux épreuves du DNB ou au CFG (oraux DNB, deux DNB blancs en 3^{ème})

Bilan de la préparation au CFG

12 élèves ont passé le CFG. Mme Quentin remercie Mme Pollet et les professeurs principaux qui ont assuré leur préparation. Ils ont tous été reçus.

12 HSE ont été allouées pour la préparation au CFG

3^{ème} objectif : Développer l'ambition pour tous les élèves en :

- favorisant les projets interdisciplinaires pour donner du sens à leur scolarité

Les nombreux projets démontrent le dynamisme de l'établissement.

M. Quentin en présente quelques-uns :

- Tous les élèves de 6ème ont participé à l'opération collège au cinéma.
- La semaine de la poésie a permis à tous les élèves de composer des poèmes et à certains de venir les déclamer.
- 18 élèves ont participé au concours course en cours grâce à M.Dobigny et M. Fouques dans le cadre des EPI. Une équipe a été sélectionnée jusqu'au niveau départemental et a réalisé le meilleur temps.
- Les élèves de 3ème ont pu participer au séjour linguistique en Espagne.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Concours du Big Challenge
- Sorties Versailles et Bayeux

Des HSE (N-1 : 214 HSE) ont été allouées, conformément à l'enveloppe votée, notamment, pour les différents ateliers théâtre mais aussi pour d'autres projets tels que course en cours ou les séjours linguistiques.

L'équipe de direction remercie les enseignants qui ont mené tous ces projets riches pour les élèves. M.Tihy précise que même sans projet les enseignants peuvent être investis dans leur travail.

Le FSE est une association complémentaire aux activités du collège qui permet aux élèves de développer des compétences dans des domaines variés (vidéo, manga, sorties etc).

M. Riette remercie les personnels adhérents au FSE qui interviennent bénévolement auprès des élèves hors temps scolaire.

Axe 2 : Développer les pratiques numériques à des fins pédagogiques et éducatives et accompagner les usagers dans l'accès au numérique et à son utilisation

C'est le conseil numérique qui instruit cette partie. La lecture des comptes rendus donnera des éléments plus précis.

1^{er} objectif : Faciliter l'accès aux informations du collège en optimisant l'utilisation de l'ENT.

L'ENT est bien vivant. Il est alimenté par différentes personnes afin de transmettre un maximum d'informations. Une nouvelle mouture verra le jour en 2018.

2^{ème} objectif : Former et informer les utilisateurs à l'usage des outils numérique.

Tous les parents ont été reçus en début d'année. On a pu leur montrer l'ENT et Pronote. L'utilisation est satisfaisante mais M. Riette regrette la perte des codes distribués en début d'année par les parents et les élèves. Il précise que des nouveaux codes seront donnés à la rentrée pour accéder au LSU.

3^{ème} objectif : Renforcer l'usage des TUICE par les enseignants en leur proposant des formations.

Les enseignants se sont formés individuellement. Les enseignants ont fait de réels efforts et utilisent maintenant tous pronotes.

Mme Quentin fait un bilan des remplacements de courtes durées :

Les remplacements de courte durée permettent de pallier les absences de quelques jours. Ils sont financés sur une ligne spéciale abondée à la demande et ne dépendent pas de l'enveloppe globalisée des HSE. Elle ne propose des remplacements qu'au sein d'une même équipe pédagogique. De nombreux enseignants acceptent les remplacements quand elle les sollicite et elle les remercie. Cela permet aux élèves de ne pas avoir de rupture dans leur emploi du temps et de rester dans une dynamique d'apprentissage toute la journée. Les enseignants qui les récupèrent ensuite, les trouvent dans de meilleures dispositions. Cela permet aussi aux enseignants d'avancer dans leur programme.

Nombre d'heures à remplacer : 937 (N-1 :1334) Les données du logiciel pronote indiquent un autre rat

Nombre d'heures remplacées : 41.5 (N-1 : 173.5)

Ratio : 4.5% (N-1 : 13%) Les données du logiciel pronote indiquent un autre ratio (20 %) et sont plus proches de la réalité.

Les heures le plus remplacées sont les absences d'une journée. Les enseignants en congés ont été vite remplacés cette année.

Les motifs d'absences les plus récurrents sont les stages de formation, les congés de maladie et les absences pour garde d'enfant malade. De nombreux enseignants ont acceptés de prendre la classe entière en AP lorsque le co intervenant était absent.

Le taux de remplacement est plutôt faible et décevant par rapport au temps consacré, toutefois les absences prévues pourraient être davantage anticipées. Je ne peux pas solliciter les disciplines qui ont des contraintes d'installation (EPS), et celles qui prennent les élèves en groupes.

Mme Hacout fait remarquer que de nombreux enseignants prévoient du travail pris en charge par la vie scolaire. Elle tient à remercier les AED pour leur engagement et leur sérieux.

Mme Patte répond que les AED apprécient aussi ces missions.

Axe 3 : Renforcer les actions visant à favoriser le passage en 2^{nde} et à développer l'ouverture culturelle

C'est le conseil pédagogique et le CESC qui instruisent cet axe. La lecture des comptes rendus donnera des éléments plus précis.

1^{er} objectif : Poursuivre les actions liées à l'orientation post 3^{ème} dans le cadre de la liaison Collège/Lycée en :

- Proposant un vrai parcours Avenir organisé de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- formant les professeurs principaux de 3^{ème} en lien avec les actions du BEF
- proposant des mini stages en LP (33 élèves)
- organisant une semaine de l'orientation avec stages d'observation, accueil des proviseurs pour information des familles lors de la soirée tables rondes et réunions d'information auprès des familles
- en organisant une journée banalisée autour de l'orientation pour les élèves de 3^{ème} et une demi-journée pour les autres niveaux.

- informant sur les portes ouvertes des lycées

- en accueillant les parents dans le cadre des entretiens individualisés en lien avec la COP

Toutes ces actions ont été menées à bien même si nous trouvons que les familles ne se mobilisent pas autant que nous le souhaiterions. Le résultat sur l'orientation des élèves de 3ème est satisfaisant cette année. Mme Quentin remercie les professeurs principaux de 3^{ème} qui se sont beaucoup investis dans cette opération.

En 6ème : 0 redoublement. Certains élèves sont cependant en grande difficulté pour différentes raisons.

En 5ème pas de redoublement.

En 4ème pas de redoublement, 9 élèves sur 11 sont pris en prépa pro. 4 élèves partent en MFR.

En 3ème : 55% (N-1 : 61 %) passent en 2GT, 42% (n-1 : 30 %) ont demandé la 2^{nde} Pro, 9% (n-1 : 8 %) ont demandé un CAP, 1 élève a choisi de redoubler suite au refus du conseil de classe pour un passage en 2GT. personne n'a demandé un redoublement.

2^{ème} objectif : Poursuivre les actions liées à l'ouverture culturelle, la santé et la citoyenneté en s'appuyant sur le CESC et en :

- organisant une semaine santé avec accueil de différents partenaires

- organisant une semaine citoyenneté avec accueil de différents partenaires

- organisant différentes sorties culturelles (séjours linguistiques)

Pour l'éducation à la citoyenneté :

- ASSR 1 et 2

- Apprentissage des gestes de premiers secours pour les élèves de 4^{ème} volontaires

- Élection des délégués élèves.

Pour l'éducation à la santé :

Mme Tiannot a organisé une semaine de la santé avec des intervenants divers comme un médecin, une sophrologue et une diététicienne.

Le café-parents ne s'est pas réuni cette année. Nous n'avons pas trouvé d'intervenant sur la problématique de l'adolescence.

L'équipe de direction remercie l'ensemble des personnels qui ont contribué à la réussite des projets.

Le rapport d'activités est soumis au vote

Votants : 17- Pour : 17- Contre : 0 - Abstention : 0

RUBRIQUE IV. ACTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, M. Riette clôt la séance à 19h.